

## Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé



Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Tél: 02 245 46 95 Fax: 02 215 12 78 Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88 Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80 : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

CONFIDENTIEL sibic@skynet he

	TOT	tanto
que BT /	IRI exis	tante
	2.2	, , ,
170 5	SOKM	/
· 1	d	
· Usan	COK	The second
es client :	NO	
71 bis <b>2</b> 7	8	
nent:	ruits termin	aux : 14
ombre de cire	cuits terrim	
		multi sache land
En ordre	Pas en	n.a. ou
Lifordie		dérog.
	the Real Property lies and the least lies and the lies and the lies and the least lies and the least lies and the lies and t	
	X	
	×	America et al.
		515-0
35 (6)	9	THE WEST
110	or	
of calculations.	a	
	X	
		X
0.0	d	
oble	*	
2	3/	Marie Harris
	1 1/	CIP
ent individuel	de l'agent	CIB
70.000		
***************************************	****************	
********	****************	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	******************	
	was the property of the same was	**************************************
		*************
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	*****************	**************
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
hain centrôle	périodique	est à effect
hain contrôle	périodique	est à effect
	es client :	ordre  A  A  A  A  A  A  A  A  A  A  A  A  A

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg – 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

T.V.A. BE 0406.671.312

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Tél: 02 245 46 95 Fax: 02 215 12 78 Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88 Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/18/12/04

Rapport N: 25/11/12/1901	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité  Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentie  Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnes sectionneur de terre.  Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées a endroits suivants:	kion de celles-ci en amont du u réseau général de terre aux
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits sui	ivants: Dend Coffeet,
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au suivants: PAS presentes	
OUn départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de ca suivants : Coffee	libres différents aux endroits
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avan Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couve manière efficace aux endroits suivants:	le de bain. ercle ou ne sont pas fermées de
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les o	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (paux endroits suivants:	
□ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la protègent aux endroits suivants:	a section des conducteurs qu'ils
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endro	its suivants :
* Absence de plan-lachique  * Absence de sechon seur de de baques de Toléreme a	Jenes X Alorena
do baques de Tolèremo a	I furble des

a recomditioner dans sa Totalité